

Les nécessités de la vie internationale et la tri-articulation sociale

01.07.1919

De

Rudolf Steiner

Une objection, qui est souvent faite à l'encontre de l'idée de la *Dreigliederung* de l'organisme social, c'est qu'un État réalisant cette *Dreigliederung*, devrait amener une perturbation dans ses relations internationales avec d'autres États. On ne reconnaîtra l'importance qu'à cette objection que si l'on envisage la nature des relations internationales des États dans notre temps. Le plus frappant pour une observation approfondie, c'est que les faits économiques dans les temps les plus récents ont adopté des configurations qui ne se retrouvent plus en accord avec les frontières des États. Les conditions historiques, à partir desquelles ont résulté ces frontières étatiques, ont peu à faire avec les intérêts de la vie économique que les peuples mènent en vivant à l'intérieur de l'État. La conséquence en est que les gouvernements des États mettent en place des relations internationales, l'instauration desquelles serait plus conforme à leur nature si elle était directement établie par les personnes ou bien groupes de personnes qui gèrent les affaires. Une firme industrielle, qui a besoin d'un produit non manufacturé d'un État étranger, ne devrait avoir besoin, pour ce procurer ce produit non manufacturé, de faire rien d'autre que de s'arranger avec le gouvernement de celui-ci. Et tout ce qui relève de cet arrangement, ne doit se jouer qu'à l'intérieur du circuit économique. On peut voir que, ces tout derniers temps, la vie économique a adopté des formes qui renvoient d'elles-mêmes à ce genre de conclusion. Et à l'intérieur de cette vie économique close en elle-même, qui tend progressivement à devenir une unité sur toute la Terre, les intérêts étatiques surviennent comme des éléments perturbateurs. Qu'ont en effet à faire les conditions historiques, sous lesquelles l'Angleterre obtint la domination sur l'Inde, avec les conditions économiques à partir desquelles un fabricant allemand se fournit en Inde ?

La catastrophe de la Guerre mondiale révèle que la vie de l'humanité moderne ne supporte plus les perturbations de cette économie mondiale, laquelle tend à former une unité, des perturbations provoquées par les intérêts des domaines étatiques. Les conflits, auxquels l'Allemagne en est venue avec les pays de l'Ouest, ont pour fondement cette perturbation. Et dans les conflits avec les pays de l'Est, c'est la même chose qui joue. Des intérêts économiques réclamaient une voie ferrée partant de l'Autriche-Hongrie en direction du Sud Est. Les intérêts d'État de l'Autriche et ceux des pays des Balkans se firent prévaloir. Et la question surgit de savoir si ces intérêts ne contredisaient pas ce qui correspond aux exigences économiques. Le capital, qui doit se trouver au service de l'économie, est de ce fait mis en rapport avec les intérêts d'État. Les États veulent que leurs capitalistes se mettent à leur service. Les capitalistes veulent que le pouvoir, qui se concentre dans l'État, serve leurs intérêts économiques. La vie économique se retrouve de ce fait enclose dans le domaine étatique, alors qu'elle s'évertue, dans une phase d'évolution plus récente, à dépasser les frontières étatiques en direction d'une vie économique unitaire.

Ce caractère international de la vie économique indique qu'à l'avenir, les domaines singuliers de

l'économie mondiale doivent établir des relations qui soient indépendantes des relations dans lesquelles se tiendront les peuples par les intérêts de vie se trouvant à l'extérieur du domaine économique. Les États devront donc commettre aux soins des personnes, ou groupes de personnes participant à la vie économique, la mise sur pied des relations économiques.

Si de cette façon, les relations culturelles spirituelles ne doivent pas en venir à une dépendance sans reste des intérêts économiques, alors ces relations doivent déployer leur vie internationale à partir de leurs propres conditions préalables. On ne doit assurément pas contester ici que les relations économiques puissent servir de fondements aussi pour la circulation de l'esprit. Mais on doit reconnaître que cette circulation de l'esprit agissant de cette façon ne peut devenir féconde qu'à la condition qu'à côté de celle-ci se forment des relations des peuples, ne provenant que des besoins de la vie spirituelle même. Dans les peuples singuliers, la vie spirituelle des personnalités s'échappe en luttant aux fondements économiques. Elle adopte des configurations qui n'ont rien à faire avec les formes de la vie économique. Ces configurations doivent pouvoir entrer en relations avec celles correspondantes chez d'autres peuples, qui n'émanent que de leur propre vie spirituelle. On ne saurait nier que dans l'instant présent de l'évolution de l'humanité, la configuration internationale des domaines de la vie spirituelle répugne à la pulsion égoïste des peuples à s'enfermer dans leur propre nation. Les peuples s'efforcent de se constituer une formation étatique dont les frontières sont celles de leurs nations. Et cette tendance s'étend en direction de à l'autre, qui tend de faire de l'État national clos, un territoire économique également clos sur lui-même.

La tendance caractérisée de la globalisation de l'économie mondiale s'opposera à l'avenir à ces égoïsmes nationaux. Et si l'on ne veut pas que d'interminables conflits ne résultent de cette opposition, alors les intérêts culturels, émanant d'une vie spirituelle vécue pleinement dans les nations, à partir de leur propre essence, s'administreront indépendamment des circonstances économiques et devront former des relations internationales à partir de leurs propres gouvernances autonomes de la vie spirituelle. Cela ne sera pas autrement possible que si les domaines, dans lesquels règne une vie de l'esprit commune, se donnent des frontières relativement indépendantes des frontières territoriales, lesquelles naissent des conditions préalables de la vie économique.

La question tombe sous le sens, tout naturellement à présent, de savoir comment la vie de l'esprit doit tirer sa subsistance de la vie économique, si les domaines d'administration des deux domaines ne coïncident pas. La réponse s'ensuit, si l'on réfléchit au fait qu'une vie spirituelle se gouvernant elle-même fait face à une vie économique autonome, à l'instar d'une corporation économique. Cette dernière peut conclure pour ses bases économiques avec les administrations économiques des relations entre domaines, indifféremment aux domaines économiques plus vastes auxquels ces administrations appartiennent. Celui qui ne se représente comme possible en pratique que ce qu'il a vu jusqu'à présent, celui-là tiendra ce qui est mis ici en avant, comme de la haute théorie. Et il croira que l'ordre des rapports correspondants devra échouer de par la complexification même de ceux-ci. Eh bien, que les rapports soient compliqués ou pas, cela dépendra purement et simplement de l'habileté de ces personnalités qui auront à faire avec leur mise en ordre. Mais personne ne devrait cependant s'opposer, parce qu'il recule de frayeur devant cette soi-disant complexité, à des mesures qui sont présentement exigées par des nécessités relevant de l'histoire universelle. (Que l'on compare pour cela avec les exposés de mon ouvrage « *Les points essentiels de la question sociale* », p.141).

La vie internationale de l'humanité s'efforce à configurer indépendamment les unes des autres les relations spirituelles entre les peuples et la vie économique des régions territoriales particulières. On tiendra compte de cette nécessité dans l'évolution de l'humanité par la *Dreigliederung* de l'organisme social. Dans la *Dreigliederung* de l'organisme social, la vie juridique, sur une base démocratique, forme le lien entre la vie économique, laquelle établit des relations internationales à partir de ses besoins, et la vie spirituelle, laquelle établit de telles relations à partir de ses énergies propres.

Il se peut qu'à partir des habitudes du penser, auxquelles on s'est adonné jusqu'à présent dans les circonstances étatiques, l'on dépende encore si fortement de la croyance que le changement de ces circonstances soit « inexécutable en pratique » : l'évolution historique passera par dessus cette objection, en détruisant tout ce qui, en tant que mesures provenant de ces habitudes du penser, voudra se maintenir ou bien ré-apparaître. Car, pour les besoins de la vie de l'humanité moderne, continuer de fondre ensemble les domaines spirituel, juridique et économique, devient une impossibilité. Celle-ci c'est bien révélée dans la catastrophe mondiale. Elle repose en effet sur des conflits économiques et de culture de l'esprit, qui résultèrent en formes d'oppositions à l'État et qui durent de ce fait en venir à un arrangement, qui n'est pas possible lorsque seulement la vie spirituelle s'oppose à la vie de l'esprit et les intérêts économiques à la vie économique.

Qu'il soit possible à une formation étatique singulière, sans entrer en conflit avec la vie internationale, d'aller vers une réalisation de la *Dreigliederung*, quand bien même si cette formation reste encore la seule à réaliser cet accomplissement, c'est ce que l'on peut montrer de la manière suivante.

Un domaine économique, qui dans le cadre d'un État voudrait se former en grande association, ne pourrait pas maintenir des relations avantageuses avec un pays étranger, qui continue de se gérer de manière capitaliste. Des institutions, qui sont analogues à l'État, et qui relèvent d'une gérance économique centralisée, ôtent à la direction d'entreprise la possibilité de livrer des produits à l'étranger correspondant à la demande de celui-ci. Il se peut que relativement à l'acceptation des commandes, une large autonomie soit accordée au directeur d'entreprise, dans l'approvisionnement en matière première, il devrait alors s'en tenir aux instances de gestion de société. Dans la pratique, cet état d'étranglement, entre les demandes de l'étranger et la marche des affaires de la gestion interne, rendrait les relations impossibles. L'importation devrait rencontrer les mêmes difficultés que l'exportation. Celui qui veut démontrer que des relations économiques d'un territoire, qui veut se gérer à partir de fondements socialistes abstraits, n'est pas possible avec un pays étranger capitaliste, a seulement besoin de renvoyer à ces choses, et l'on devra lui en donner le droit naturel de le faire.

L'idée de la *Dreigliederung* de l'organisme social ne peut pas être concernée par de telles objections. Elle ne chapeaute pas, de force, un plan d'organisation analogue à celui de l'État sur les relations qui sont données par les intérêts économiques eux-mêmes. Il est dans le sens de cette idée que les administrations des secteurs économiques placés dans la même direction se regroupent en associations, et que de telles associations continuent de s'articuler à d'autres, par lesquelles leurs produits trouvent une diffusion correspondante aux besoins des consommateurs du domaine économique. Une direction

d'entreprise, qui travaille pour l'exportation, devra pouvoir opérer dans les échanges commerciaux avec l'étranger sur la base d'une libre initiative ; et elle sera en situation de contracter à l'intérieur du pays de telles alliances avec d'autres associations, qui lui sont les plus utiles dans l'approvisionnement en matières premières et autres choses analogues. La même chose vaudra pour une entreprise d'importation. Il sera seulement de règle, lors de la mise en configuration du circuit économique, qu'au travers de l'échange avec l'étranger, ne soient pas fabriqués ou introduits des produits, dont les coûts de fabrication ou bien les prix d'achat portent préjudice à la population qui travaille à l'intérieur du pays. Le travailleur qui travaille pour l'étranger devra recevoir en compensation salariale de ses produits autant qu'il est nécessaire à sa subsistance. Et des produits qui sont retirés de l'étranger doivent en général avoir un niveau de prix qui les rendent accessibles au travailleur de l'intérieur qui a besoin de les acquérir. Bien entendu, à l'occasion, il peut résulter de la différence des relations économiques entre l'intérieur et l'extérieur du pays que pour certains produits, que l'on doit importer de l'étranger, des prix plus élevés soient rendus nécessaires. On trouvera, si l'on veut y regarder de plus près, que dans les idées qui se trouvent à la base de la *Dreigliederung* de l'organisme social, on a tenu compte de tels faits concrets. Qu'on lise à la page 126 de mon ouvrage, « *Les points essentiels de la question sociale* » ce qui est dit pour un fait de la vie économique qui est analogue à celui caractérisé ici : « Une administration qui n'a à faire qu'avec le circuit de la vie économique, pourra mener à des règlements qui s'avèreront indispensables, d'aventure, à partir de ce circuit. Si une firme ne devait plus être en mesure de payer l'intérêt de leur épargne à ses prêteurs, alors, si cela est cependant reconnu comme correspondant à un besoin, on devra pouvoir financer ce manque à partir des autres firmes économiques, librement de gré à gré, avec toutes les personnes qui y ont part. » Ainsi donc un produit de l'étranger de prix trop élevé pourra être compensé par des versements supplémentaires qui proviennent des firmes, qui vis-à-vis des besoins de ceux qui travaillent chez elles, peuvent livrer à des profits trop élevés.

Celui qui s'efforce en direction des idées sur les lignes de visées directrices de la vie économique, ne pourra justement pas le faire, si ces idées doivent être pratiques, en donnant toutes les indications pour toutes ses détails. Car les particularités de cette vie économique sont immensément nombreuses. Mais il devra configurer les idées de manière telle que tout un chacun qui, les employant conformément à leur nature, sur un cas particulier, se débrouille avec cela d'une manière pratique. On trouvera dans les propositions qui ont été faites dans mon ouvrage « *Les points essentiels de la question sociale* » que cette manière de venir à bout des difficultés est d'autant mieux organisée que l'on procède d'une manière plus conforme aux faits. On découvrira en particulier que la structure proposée d'un corps économique appartenant à l'organisme social *dreigliederig*, permet des relations économiques sans frein avec l'étranger, même si ce pays étranger ne dispose pas encore de la *Dreigliederung*.

Que cette relation commerciale pût se révéler impossible, cela ne l'affirmera pas celui qui comprend que l'administration autonome de la circulation économique doit être un résultat de l'économie s'efforçant à l'unité sur toute la Terre. Il en est pourtant ainsi que l'économie du terroir comprimée de force dans des formes étatiques singulières, s'efforce de surmonter ces formes étatiques singulières. Un territoire économique, pour lequel on tient compte de cette tendance, il est bien impossible qu'il puisse en venir à faire du tort à d'autres régions, qui s'opposent au développement général de l'économie. Ce qui en résultera, ne peut être plutôt que ceci. Dans l'organisme social *dreigliederig* le rapport du commerce extérieur pourra profiter à la subsistance de toute la population ; dans la *res publica* [*Gemeinwesen*] capitaliste, cela profite à quelques-uns. Le bilan commercial lui-même n'en sera pas préjudiciable, étant donné qu'il est différemment réparti sur les milieux de la population dans l'organisme social *dreigliederig* qu'il ne l'est dans celui qui n'est pas *dreigliederig*.

On voit par là qu'avec la *Dreigliederung*, ce n'est pas une utopie naïve qui est donnée, mais une somme d'impulsions pratiques, la réalisation desquelles peut commencer en chaque point de la vie. Cela distingue cette « idée » des « revendications » abstraites de divers partis socialistes. Ces revendications recherchent des boucs émissaires pour ce qui est devenu insupportable dans la vie sociale. Et ils disent que lorsqu'ils auront trouvés de tels boucs émissaires, il devront être écartés. L'idée de la *Dreigliederung* parle de ce qui doit être, à partir de ce qui existe, si l'on doit faire disparaître ces mauvais effets. Elle veut construire, à l'inverse d'autres idées qui critiquent bien, mais peuvent aussi démolir, sans pour autant donner d'indication sur une reconstruction. Cela est particulièrement révélateur pour celui qui, sans idée préconçue, réfléchit vers quoi, en rapport avec le trafic économique avec l'étranger, devrait être conduit un domaine étatique qui voudrait s'organiser à partir de tels principes édificateurs simplistes. Aux tendances déconstructrices à l'intérieur, s'ajouteraient aussi celles des désaccords sapant la vie à l'égard de l'étranger.

On peut effectivement ne pas douter que les circonstances économiques d'un seul organisme social *dreigliederig* devraient agir en exemple sur l'étranger. Les milieux participants à une répartition équitable des biens aspireront à la *Dreigliederung* dans leur pays, lorsqu'ils verront cette opportunité réalisée chez d'autres. Et avec cette diffusion de l'idée de la *Dreigliederung*, la tendance qui est inhérente à la vie économique de l'époque moderne elle-même et à laquelle elle s'efforce, sera de plus en plus atteinte. Et puisque ces tendances rencontrent aujourd'hui la disgrâce des intérêts d'États qui sont encore puissants en maintes régions du monde, les êtres humains, qui ont une compréhension pour cette *Dreigliederung*, ont besoin de ne pas entraver l'instauration d'un tel domaine économique. Ce qui est dit ici montre qu'il ne peut en résulter de difficultés internationales pour eux dans la vie économique.

Trad. Daniel Kmiecik in <http://www.triarticulation.fr/AtelierTrad/TDK/ZDSORS21.pdf>